

RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1990 B 01291
Numéro SIREN : 379 604 135
Nom ou dénomination : 3 AXES

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2021 sous le numéro de dépôt 18831

3 AXES

SAS au capital de 225 000 €
ZAC de la Madeleine
199 rue de la Bougrière
44980 STE LUCE SUR LOIRE

379 604 135 RCS NANTES

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 27 AOÛT 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept août à dix-sept heures, au siège social,

Le soussigné :

Monsieur Olivier GRANDIN, agissant en qualité de :

- **Président** de la société « COMPALLIANS »,
- Représentant légal en qualité de Président de la société « COMPALLIANS », COMPALLIANS, SAS au capital de 10 000 € dont le siège est situé 199 rue de la Bougrière, Zac de la Madeleine, 44980 SAINT LUCE SUR LOIRE, immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 899 624 639, associée unique,

Expose et décide ce qui suit :

1/. Il précise l'ordre du jour :

- **Constat de la démission du Président ;**
- **Nomination du nouveau Président ;**
- **Pouvoirs – formalités.**

2/. Il prend les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION : DEMISSION DU PRESIDENT

Connaissance prise de sa lettre de démission, l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Guillaume NGUYEN de ses fonctions de président avec effet au 27 août 2021 à minuit.

L'associé unique remercie Monsieur Guillaume NGUYEN pour l'ensemble de sa gestion depuis sa nomination. Par ailleurs, Monsieur Guillaume NGUYEN conservera des fonctions de directeur salarié au sein de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION : NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

En conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, l'associé unique décide de nommer en qualité de président de la société avec effet au 28 août 2021, pour une durée illimitée :

- **la société COMPALLIANS**
SAS au capital de 10 000 €,
dont le siège est situé 199 rue de la Bougrière, Zac de la Madeleine, 44980 SAINT
LUCE SUR LOIRE,
immatriculée au RCS de NANTES sous le numéro 899 624 639
Représentée par son président, Monsieur Olivier GRANDIN.

La rémunération du Président sera fixée ultérieurement. En outre, il pourra se faire rembourser ses frais de mission et de représentation engagés dans l'intérêt social, sur présentation de pièces justificatives.

Monsieur Olivier GRANDIN, es qualités de représentant légal de la société COMPALLIANS, présent, déclare accepter les fonctions qui lui sont confiés et remplir les conditions légales, réglementaires et statutaires à leur exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION : POUVOIRS - FORMALITES

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins d'effectuer toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé sur deux (2) pages, le présent procès-verbal qui a été paraphé et signé après lecture par l'associé unique.

La société COMPALLIANS,
Son président,
Monsieur Olivier GRANDIN

